IVe. Série. } Circulaire au clergé
No. 12.

Evêché de Rimouski, 28 août 1888.

Prières contre la pluie.

Mes chers Collaborateurs,

Evidemment le Seigneur est irrité contre son peuple, puisque des pluies continuelles menacent sérieusement le succès de la récolte cette année. Cette épreuve, que nous méritons bien, doit nous porter à élever nos mains vers le trône de la miséricorde divine, et à recourir à des prières ferventes pour apaiser la colère de Dieu.

Je crois donc devoir faire les recommandations suivantes :

1o Chaque prêtre est autorisé à ajouter chaque jour à la messe, selon les rubriques l'oraison (17) *ad postulandam serenitatem*, jusqu'à ce que nos prières soient exaucées ;

2o Une procession solennelle se fera dans chaque paroisse et mission pour le même objet au commencement de la semaine prochaine (pages 25 et 48 du *Processional Romain*, d'après Pustet). Engageons nos fidèles à réciter aussi le chapelet et à faire les exercices du Chemin de la Croix à la même intention.

Votre Evêque tout dévoué,

† JEAN, Ev. de St G. de Rimouski.